

Commune de CHAVANNES
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2025 à 20H30

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juillet à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

Étaient présents : M. Jacques Pochon, M. Christian Colombet, Mme Pascale Bonnet, M. Sylvain Reboulet, M. Stéphane Gonthier, M. David Bernard, M. Damien Bogiraud, Mme Malaurie Feydet, Mme Déborah Garcia, M. Lionel Melquiond

Étaient excusés :

Étaient absents : Mme Stéphanie Palué-Charra, M. Loïc Perrier, M. Guillaume Tattu

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bonnet

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 12/07/2025

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 juin 2025 :

Approbation du compte rendu à l'unanimité (10).

2 – Affaires soumises à délibération :

Accueil d'une activité associative dans la salle de la cantine :

L'association Sports et Loisirs a sollicité la commune pour l'accueil d'une activité régulière de renforcement musculaire pour la saison 2025-2026, le jeudi soir de 18h30 à 19h30, en période scolaire. La salle des fêtes n'est pas disponible à ce moment-là. Il est proposé l'usage de la salle de la cantine scolaire dans l'espace consacré à la garderie. C'est une situation exceptionnelle ! Quelques règles d'usage devront être respectées : mobilier déplacé remis en place après chaque séance, déplacement restreint au lieu d'activité et au hall d'entrée, usage des toilettes adultes uniquement, chaussures spécifiques, respect de la propreté des lieux, encadrant garant du bon usage des lieux...

Après échanges, le conseil municipal décide de donner son accord à la majorité relative (5 pour, 4 abstentions, et 1 contre).

Remplacement des menuiseries bois de la salle des associations et de la salle des fêtes :

Ce sujet a déjà été traité en octobre 2024 mais dans le cadre d'une opération globale de rénovation de 2 logements locatifs. Il s'agit là des anciennes menuiseries bois non rénovées du site de la salle des fêtes. Devis menuiserie aluminium blanc Proponnet Hauterives : 14.811,18€ HT, pour 1 porte fenêtre et 5 fenêtres dont 2 petites à la salle des fêtes (salle bar et salle rangement 1^{er}). Il n'est pas prévu de volets dans la proposition. Des stores seraient installés. Lors de la confirmation de l'engagement des travaux, d'autres devis seraient sollicités. Ces travaux sont subventionnables à hauteur de 50% par le Département de la Drôme et de 20% par le SDED. Ils pourraient être intégrés dans le budget 2026. *Autorisation donnée au Maire pour solliciter les subventions du Département et du SDED à l'unanimité (10).*

Achats divers plomberie serrurerie, remboursement :

Du fait de la fermeture momentanée du magasin où la commune s'approvisionne habituellement à Saint Donat, et en l'absence de compte client ouvert dans un autre magasin, le Maire a avancé le coût d'achat de divers éléments (robinet, tuyau plomberie, cylindre serrure, pièces de douche, raccord lavabo...), pour un montant de 55,98€, début juillet. Ces éléments servent principalement à achever l'équipement du bac à douche et lavabo de l'atelier communal. Il est proposé de lui rembourser cette somme. Le Maire ne participe pas au vote.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (9).

Avis Plan local de l'Habitat PLH Arche Agglo 2025-2031 :

La 1^{ère} approbation du PLH 2025-2031 a eu lieu le 2 juillet. Il permet le lancement du recueil des avis des communes. L'approbation définitive est prévue fin 2025 après la réception des avis. Le PLH fixe les orientations et actions en matière de politique de l'habitat. Il doit être cohérent avec les objectifs de mixité sociale, de développement durable et d'équilibre territorial ainsi qu'avec le cadrage du SCOT Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain.

Il est prévu, pour Chavannes, une population de 824 habitants à l'horizon 2031 avec la construction de 26 logements sur 6 ans soit un peu plus de 4 par an dont des logements « sociaux ». Chavannes a actuellement 1 logement social. La moyenne pour les villages ruraux du territoire d'Arche Agglo est de 4% de logements sociaux par rapport aux résidences principales. La croissance de la population serait de 0.8% par an supérieure à celle de l'Agglo 0.6% et des villages ruraux 0.5%. Ces 26 logements doivent permettre la réalisation des projets de construction dans le centre du village, inscrits dans le PLU et dans la réflexion communale autour de la Mairie. La commune a connu une croissance importante du nombre de logements sur la période du 1^{er} PLH 2019-2025, dépassant les objectifs fixés (122%).

Des élus s'inquiètent sur un éventuel blocage des permis de construire ou permis de lotir s'ils arrivaient en nombre. Il est rappelé que l'étude sur l'urbanisation autour de la Mairie préconise une modification du PLU, à réaliser prochainement.

Avis favorable du conseil municipal à la majorité relative (8 pour, 2 abstentions).

Modification personnels communaux rentrée septembre 2025 :

Mme A achève 6 années d'activité sous statut contractuel en Contrat à Durée Déterminée CDD. Il n'est pas possible de continuer avec le CDD. Il lui est proposé de poursuivre ses missions toujours avec un statut de contractuelle mais en Contrat à Durée Indéterminée CDI (la titularisation n'est pas possible actuellement pour une question de nationalité). Mme A va prendre en charge des tâches supplémentaires, environ 5h par semaine. Du fait du départ de Mme B, il reste à recruter un remplaçant pour la rentrée 2025 (poste allégé des tâches reprises par Mme A). *A l'unanimité (10), accord du conseil municipal pour le CDI de Mme A et l'évolution des horaires des 2 agents municipaux.*

3 – Affaires soumises à décision

Abaissement tonnage véhicule circulant rue de l'ancienne mairie et route de Clérieux :

Ces 2 rues sont étroites notamment dans la partie urbaine. Une limitation de tonnage « 28 Tonnes » existe depuis plus de 20 ans. Des semi-remorques, souvent immatriculés à l'étranger, s'aventurent régulièrement dans ces rues avec de grandes difficultés pour les croisements, dans le carrefour central et le virage au début de la route de Clérieux. Un morceau de trottoir en béton désactivé réalisé lors des travaux de rénovation a été cassé en mai dernier suite au passage d'un poids lourd. Il sera réparé et renforcé. Il est proposé d'abaisser le tonnage à « 19 Tonnes » pour renforcer le message avec ajout d'un panneau « rue étroite » pour réduire ce transit et pouvoir agir juridiquement le cas échéant. Cette limitation est celle appliquée dans la traversée du bourg de Veunes depuis de nombreuses années. Le Poids Total

Autorisé en Charge PTAC de 19 tonnes correspond à des camions porteur « 2 essieux ». Il y aurait dérogation pour les usages locaux des riverains (professionnels).

Accord du conseil municipal à l'unanimité (10).

Limitation tonnage véhicule circulant rue de l'église et rue de la salle des fêtes :

Le 16 juillet, une semi-remorque d'une entreprise Drômoise se rendant à Bren, a arraché le chéneau, la descente d'eau pluviales et quelques tuiles, sur la bordure de la toiture de la salle des fêtes. Suite à cet incident, il est proposé une limitation du tonnage des véhicules à 19 tonnes sur la traverse Nord (rue de l'église, rue de la Salle des fêtes), idem rue de l'ancienne mairie et route de Clérieux.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (10).

Une réflexion est ouverte sur la sécurité du croisement de la rue du 15 juin 1944 et de la rue du presbytère. 2 options sont envisagées, la mise en place d'un panneau stop ou bien la mise en sens unique de la rue du Presbytère depuis le croisement. Il est prévu une étude de la légalité des choix et des échanges avec les riverains.

4 – Affaires non soumises à délibération, Informations

Conseil d'agglomération du 2 juillet 2025 : Ordre du jour. ADMINISTRATION GENERALE : Présentation rapport activité Ariane, délégataire charge gestion centre aquatique Linaë, Modification intérêt communautaire gestion médiathèque intercommunale répartie sur 3 sites, Contrat Réussite et Transition Ecologique Avenant financier année 2025, Atout ruralité Répartition somme prévue EPCI, Ressources Humaines Création poste chargé mission Plan Inter Communal Sauvegarde (PICS) contrat projet, Ressources Humaines Modification tableau effectifs, Ressources Humaines Lancement marché contrat groupe Mutuelle santé ; FINANCES PATRIMOINE MOYENS GENERAUX : Accord cadre bons commande travaux signalisation horizontale, verticale et mobilier urbain, Fonds concours commune Vaudevant acquisition propriété Rey, Fonds concours commune Vaudevant travaux voirie chemin du pigeonier, Fonds concours commune Roche de Glun construction équipement multisports, Fonds concours commune Tain l'Hermitage travaux aménagement mobilité douce RN7 ; DEVELOPPEMENT LOCAL MOBILITES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES : Convention délégation transports scolaires primaires Sud Tournon-sur-Rhône mise à jour annexe 1 ; AMENAGEMENT HABITAT : Programme Local Habitat 1er arrêt ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Régularisation foncière ZA Vinays Pont de l'Isère Vente Thiriet, Pilote Ton Job Attribution de subvention Auvergne Rhône-Alpes Entreprises (AURA Entreprises), Un Job en Local Demande subvention MJC Pays Herbasse ; EAU ASSAINISSEMENT : Marché travaux « modernisation équipements télégestion ouvrages eau potable assainissement ; ENVIRONNEMENT : Validation ajustements PCAET suite bilan mi-parcours 2021-2023, Document cadre photovoltaïque au sol Ardèche Avis, Solarisation toitures publiques Réorientation politique communautaire ; CULTURE : Education aux Arts et à la Culture (EAC) Appel à projet DRAC Eté culturel, Conventions partenaires ; INFORMATIONS : Rapport activités 2024 SCOT.

Consultation prestataire repas cantine : Compte rendu des décisions.

Pour rappel, les tarifs familles ont été mis à jour pour la rentrée scolaire (voir conseil municipal mai 2025). La commune de Marsaz, en concertation avec les communes de Bren et Chavannes, a décidé de reconduire le prestataire API de Lorient pour 4 nouvelles années. Tarif achat repas « maternelle » 3,55€, repas « élémentaire » 3,60€, soit une hausse de 4,3% sur le tarif actuel ou 15 centimes supplémentaires.

Point gestion cantine garderie :

Compte rendu réunion 10 juillet : échanges sur les demandes de dérogation de secteur (chiffre important, rares demandes de dérogation pour venir au RPI, la commune de Chavannes cumule l'équivalent de l'effectif d'une classe entière sur 8 ans), effectifs en baisse ces dernières années (après un pic de 200 élèves, effectif actuel de 175 enfants), personnels rentrée scolaire 2025 (stabilité des heures, des remplacements sur Bren et Chavannes).

Solarisation de la toiture de l'école :

Finalité réduction de la facture énergétique de la commune dans le cadre d'un investissement visant l'autoconsommation collective. Compte rendu réunion 25 juin avec Passerelle Energie. Présentation d'une boucle d'autoconsommation collective, avec vente d'électricité en circuit court dont l'ensemble des bâtiments publics de la commune. Ouverture possible aux habitants et aux entreprises. Projets similaires en fonctionnement dans d'autres territoires. Si boucle restreinte aux bâtiments communaux, 50% de la production pourrait être autoconsommé, soit près d'un tiers des besoins. Si extension aux habitants et au monde économique local, 80% autoconsommé, réduction du prix d'achat de l'électricité. Projet suspendu car fin prochaine du mandat municipal.

Halle bois photovoltaïque : Réception des résultats de l'étude de sols qui devrait conduire à une augmentation du coût des fondations (semelles filantes ou fondations profondes). Consultation pour le lot unique lancée le 12 juillet, date fin 19 août. Réunion de la Commission d'Appel d'Offres le 26 août à 18h. Désignation d'un bureau de contrôle en cours.

Travaux traverse de village : Après l'inauguration le 5 juin, il reste à régler le souci du trottoir fissuré à l'angle sud-ouest du carrefour principal, à réaliser la fin de l'aménagement de « l'effet de porte » route de Tain, le retrait du panneau de chantier de la place de la fontaine, la réinstallation de la porte grillagée de l'ancienne mairie et le bilan financier des opérations.

Urbanisme : commission le 24 juin, prochaine commission le 24 juillet.

Demande : Déclaration Préalable de M. Thierry Uzel pour la pose de panneaux photovoltaïques, rue du presbytère. DP de Mme Nicole Dumaire pour la construction d'un abri voiture, impasse des Saveaux. DP de M. Luc Pochon pour la pose de panneaux photovoltaïques, rue du 19 mars 1962. DP pour la réalisation d'une clôture, maison de M. et Mme Alain Nulac, route de Tain.

Accord : Déclaration Préalable de M. Thierry Uzel pour la pose de panneaux photovoltaïques, rue du presbytère. DP de Mme Nicole Dumaire pour la construction d'un abri voiture, impasse des Saveaux.

Divers :

Demande de la paroisse (et du diocèse) d'avoir un compteur électrique spécifique à la paroisse, avec gestion directe. Le nouveau point de livraison électrique de la place des Sports alimentera l'ensemble du site. Demande en cours auprès de l'électricien local pour gérer mes modifications nécessaires.

Travaux complémentaires à l'église : réalisation et pose du panneau confessionnal.

Pendant la période caniculaire de fin d'année scolaire, la commune a, pour la 1^{ère} fois, mis en route le rafraîchissement naturel du sol de l'école, en faisant circuler l'eau fraîche du forage géothermique (15° environ), sans usage de pompe à chaleur.

Vols par effraction au cours du mois passé : établissements Griauges Fruits et Légumes, entreprise Perrico et atelier communal (remorque et cuve d'eau).

Abonnés Panneau Pocket au 18-07-25 (évolution depuis 27-03-25) : 729 (+67, +10.1%) dont 196 (+18, +10.1%) en « super favori », 1000 à 3000 consultations en moyenne sur un mois selon le nombre de message publié, outil privilégié par la commune pour sa communication et celles des associations locales.

Rappel week-end du 30 et 31 août 2025 : 50 ans de l'association Sports et Loisirs.